

Nos besoins

Denier de l'Église : C'est maintenant !

Tous les ans, les deux derniers mois de l'année sont les plus importants pour la collecte du Denier de l'Église. C'est maintenant que tous les paroissiens qui n'ont pas encore versé leur contribution pour 2019 sont appelés à le faire.

À Saint-Sulpice, dans le contexte actuel, l'apport du Denier nous est plus nécessaire que jamais. Cela mérite quelques explications.

On me dit : « Votre église voit se succéder des célébrations importantes. Les recettes de la paroisse ont certainement augmenté. » C'est bien le cas. Les recettes supplémentaires se chiffrent en dizaines de milliers d'euros.

Nous avons convenu avec le diocèse que l'intégralité des quêtes des cérémonies qui ont désormais lieu à Saint-Sulpice seraient conservées par la paroisse. En contrepartie, c'est à nous d'assumer les investissements de « mise à niveau » qui sont devenus nécessaires.

Nous avons déjà en partie rénové la sonorisation (mais il faudra faire davantage). Nous allons rénover l'éclairage. J'ai aussi l'espoir que nous pourrions acheter de nouvelles chaises, moins étroites, et que nous obtiendrions l'autorisation de commencer le nettoyage des murs de l'église (un chantier de plusieurs années).

Ces différents projets se chiffrent en centaines de milliers d'euros (2 000 chaises à 180 euros = 360 000 euros, 32 lustres à 10 000 euros = 320 000 euros).

Pour que l'équilibre des comptes de la paroisse soit maintenu, deux choses sont indispensables. D'une part, que nos donateurs

soient fidèles, en particulier les contributeurs du Denier de l'Église. D'autre part, que la réalisation (ou du moins le financement) des projets que je viens d'énumérer s'étale sur une période d'une dizaine d'années.

Parallèlement, les mécénats et les fonds publics devront permettre de poursuivre la rénovation des œuvres d'art (statues, peintures et vitraux) et la mise en sécurité du bâtiment.

Jean-Loup Lacroix
Curé de Saint-Sulpice



Illustration ci-contre : le **monument funéraire du curé Jean-Baptiste Languet de Gergy** après la mise en place du « génie de l'amour », la semaine dernière.

Magnifique exemple ce qui peut se faire grâce au mécénat privé (Fondation Sainte Opportune) et à la compétence des services de la Ville de Paris (COARC).